



INSEE
ANTILLES-GUYANE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

n° 66 - 5,50 € SEPTEMBRE 2006

anti^{éco}ane

la revue économique et sociale des antilles guyane



L'année économique et sociale 2005

2005 : un frémissement ?

L'année économique et sociale 2005 en Guyane

- Synthèse régionale**
2 2005 : un frémissement ?
- Contexte national et international**
3 Poursuite d'un forte croissance mondiale
- Commerce extérieur**
4 Une croissance soutenue des importations
- Épargne-crédits**
6 Croissance des encours de crédit
- Création d'entreprises**
8 Net ralentissement des créations en 2005
- Automobile**
10 Moins d'accidents, moins de victimes
- Prix de détail**
12 L'inflation demeure modérée
- Orpillage**
14 Nouvelle baisse de la production déclarée
- Logement**
16 Déficit de logements sociaux
18 Une bonne année pour le logement neuf
- Transport spatial**
19 Restructuration industrielle et démarrage du chantier Soyouz
- Tourisme**
21 Sursaut de la fréquentation hôtelière en 2005
- Marché du travail**
22 Forte croissance de la population active
- Solidarité**
24 Les familles, premières bénéficiaires des aides de la CAF
- Démographie**
26 Une croissance démographique toujours forte

Édito

Comme chaque année, ce numéro spécial d'Antiane-Éco offre un éclairage assez large en forme de bilan économique et social de l'année passée. Complémentaire des « Tableaux Économiques régionaux » (TER) qui regroupent quantité d'informations qui font référence, il apporte un regard conjoncturel sur les évolutions des principaux secteurs de l'économie.

Outre un cadrage général sur le contexte national et international, la synthèse régionale et les grands thèmes habituels sont abordés soit par des analystes de l'Insee, soit par des spécialistes du secteur.

La réalisation de ce bilan est ainsi l'occasion d'un partage d'informations et d'une confrontation des analyses. Le service rendu à la communauté régionale en matière d'information économique et sociale s'en trouve accru ; il permet d'enrichir le débat public sur les enjeux régionaux et d'éclairer les décideurs.

J'adresse à nouveau mes vifs remerciements à tous les organismes

- l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer,
- le Centre National d'Études Spatial,
- la Préfecture de la Guyane
- la Direction Départementale de l'Équipement,
- la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,
- la Caisse d'allocation Familiales,

qui ont participé à ce bilan et plus particulièrement aux auteurs des articles. En acceptant de consacrer un peu de temps à la rédaction des articles et de se prêter aux contraintes de la ligne éditoriale, ils contribuent à faire de ce numéro une œuvre vivante et ouverte sur la Guyane.

Jean-Pierre Bachelart

2005 : un frémissement ?

L'année 2005 voit se confirmer, une fois de plus, un taux de croissance de la population élevé, 3,5 %, le plus fort taux des régions françaises et un des tous premiers au monde ; grâce essentiellement à un nombre de naissances élevé et un peu à un excédent migratoire qui ne faiblit pas. La population reste jeune et le défi pour l'éducation nationale est difficile à relever : à l'Ouest, l'Observatoire de la non-scolarisation a chiffré à 3 500 le nombre d'enfants en attente de scolarisation. La construction d'écoles ou de collèges pour répondre à la demande de cette population d'enfants toujours plus nombreux exige un effort particulier des collectivités.

Dans le secteur du logement, on a constaté en 2005 une nette reprise des autorisations de construire, mais pas de changement dans la répartition entre logements individuels et logements collectifs. Le parc locatif s'accroît, mais l'offre de logements sociaux reste insuffisante face à la demande : peu de mobilité des locataires, tropisme pour le logement individuel moins cher que le logement collectif.

Sur le marché du travail, on note cette année une forte augmentation de la population active; les emplois concernés par cette hausse sont surtout les emplois occasionnels, le nombre d'emplois à temps partiel et à un degré moindre les emplois salariés ou non salariés. Parallèlement, le nombre de chômeurs au sens du BIT augmente également. La demande d'emploi enregistrée par l'ANPE a d'abord connu une forte hausse dans la première moitié de l'année, et une baisse ensuite : ceux qui en ont bénéficié sont les moins de 25 ans et les femmes, les chômeurs de longue durée n'étant pas touchés par la baisse de la deuxième moitié de l'année.

Le rythme des créations d'entreprises se ralentit, dans tous les secteurs sauf dans l'industrie où le nombre de créations est supérieur à celui des dernières années. La plupart de ces jeunes entreprises créent peu d'emplois : 88% n'ont aucun salarié. Dans le secteur financier, l'assainissement se poursuit : le volume des créances douteuses baisse surtout pour les entreprises, alors qu'il augmente, pour la première fois depuis 2002, pour les ménages. Globalement, l'encours des crédits octroyés aux différents agents économiques croît de 9% cette année, contre 2% en 2004.

La balance commerciale reste déficitaire et l'écart se creuse : les importations augmentent, essentiellement à cause de l'énergie, et les exportations, l'or principalement, chutent. Les échanges se font surtout avec la métropole dont la Guyane reste très dépendante.

L'activité du secteur aurifère stagne, à cause d'une baisse des investissements, du renchérissement des coûts de production et de la concurrence de l'orpaillage clandestin, à l'origine d'une fuite importante de la production.

Le tourisme ne brille pas encore, malgré une légère augmentation de la fréquentation des hôtels en fin d'année : la reprise de l'activité spatiale en est sans doute l'origine.

Le secteur spatial, après une année 2004 difficile, voit son horizon se dégager : la confirmation de l'avenir du centre spatial par les institutions européennes et une restructuration industrielle de la base en bonne voie en sont les prémisses. La qualification du lanceur Ariane 5 ECA et la reprise des tirs à un rythme plus soutenu, cinq tirs en 2005, ajoutent la réussite technique à l'ensemble. L'ouverture du chantier Soyouz et la préparation de l'arrivée du lanceur Vega offrent la perspective de la mise à la disposition du centre spatial d'une gamme complète de lanceurs pour répondre à un carnet de commandes bien rempli.

L'inflation, au cours de l'année 2005, est restée modérée : 1,5%, comme en 2004, la forte poussée des prix de l'énergie au cours du troisième trimestre ne se faisant sentir que tardivement ; il y a là peut-être quelques raisons de s'inquiéter ... pour 2006 !

Jean-Pierre Bachelart

Poursuite d'une forte croissance mondiale

En 2005, la croissance mondiale est restée très élevée, atteignant 4,8% après 5,3% en 2004.

Le renchérissement du pétrole et plusieurs catastrophes naturelles expliquent en grande partie le léger ralentissement par rapport à 2004.

Dans l'Hexagone, comme dans la zone Euro, la croissance reste modérée mais moindre qu'en 2004.

La croissance est tirée par les grands pays développés, au premier rang desquels les États-Unis. Elle atteint 4,8% en 2005. En Chine, un récent recensement économique a permis de mieux prendre en compte les services. Le PIB chinois en a été réévalué et représente désormais 15,4% du PIB mondial, ce qui fait de la Chine la seconde économie nationale en termes de parité de pouvoir d'achat. De nombreux pays émergents profitent de l'appréciation des matières premières. Le pétrole s'est encore renchéri, le baril passant en moyenne annuelle de 38,2 dollars en 2004 à 53,6 dollars en 2005.

Moindre croissance dans la zone euro

Le PIB de la zone euro s'est accru de 1,3% en 2005. Comme pour l'ensemble du monde, la croissance est moins vive qu'en 2004 (2,1%), en raison principalement du prix du pétrole. L'expansion reste cependant plus vive qu'en 2003 (0,5%) où le niveau élevé de l'euro avait eu des effets pénalisants.

L'expansion semble plus soutenue et atteindrait 2% pour 2006. L'inflation est restée modérée, à 2,2% pour l'année 2005, après 2,1% en 2004.

Légère décline du chômage dans l'Hexagone

En France, le PIB s'accroît de 1,2% en 2005, après 2,3% en 2004. La croissance a été nettement plus forte au second semestre qu'au premier. Le solde extérieur continue de freiner l'activité. Le déficit du commerce des biens et services reste toutefois relativement modéré, à moins de 1% du PIB.

La consommation des ménages est dynamique et le taux d'épargne fléchit à 14,9% en 2005. L'investissement progresse, qu'il s'agisse de celui des administrations publiques, des ménages ou des entreprises. Les dépenses des administrations publiques ralentissent et le déficit public revient en deçà du critère du Traité de Maastricht, passant de 3,7% du PIB en 2004 à 2,9% en 2005. Néanmoins, la dette publique progresse à nouveau et atteint 66,6 % du PIB fin 2005, excédant un autre critère du Traité. Le nombre de chômeurs au sens du BIT a légèrement diminué et s'établit désormais à 2 717 000 personnes ; le chômage touche 9,8% de la population active en 2005, soit 0,1 points de moins qu'en 2004. Malgré la hausse des prix de l'énergie, l'inflation reste très modérée : avec 1,5% de hausse entre décembre 2004 et 2005, l'évolution de l'indice des prix est encore inférieure à celle de l'année précédente (2,1%).

Caraïbe, Amérique latine : la croissance reste forte

L'Amérique centrale et latine et la région Caraïbe ont elles-aussi enregistré une vive croissance en 2005, bien qu'un peu moins élevée que l'année précédente. Dans la Caraïbe, le PIB s'est accru de 5,9 % en 2005, davanta-

ge qu'en 2004 (2,3%). Au Brésil, l'activité a ralenti en 2005, la croissance étant de 2,3% en 2005 contre 4,9% l'année précédente. Un resserrement de la politique monétaire a affaibli l'investissement. La consommation reste vigoureuse grâce à l'augmentation de l'emploi et des revenus. Les exportations sont dynamiques, pour les denrées agricoles mais aussi dans l'industrie et l'aéronautique. L'endettement a atteint son niveau le plus bas depuis 20 ans et le Brésil a décidé en 2005 d'opérer des remboursements anticipés au FMI. Toutefois, avec une dette évaluée à 51% du PIB, le pays est pénalisé dans ses investissements et doit payer des intérêts élevés : le taux directeur de la Banque centrale s'établit à environ 20% l'an.

Au Suriname, la croissance a été de 5% en 2005, stimulée par l'ouverture d'une nouvelle mine d'or et par l'investissement dans le secteur minier. L'inflation a progressé sous l'effet d'un doublement des prix de l'énergie et s'établit à 17% en 2005. La dette publique extérieure a de nouveau été réduite et atteint désormais 24% du PIB.

En revanche, le Guyana a été frappé par des inondations catastrophiques. Le PIB s'est contracté de 2,6% en 2005, et l'inflation a été amplifiée (+6%). La dette publique s'élève à 172% du PIB, ce pays étant l'un des plus endettés du continent. Le Guyana a bénéficié d'allègements de dettes de la part du FMI et de la Banque Mondiale, ainsi que de Trinité-et-Tobago.

Vincent Hecquet

Pour en savoir plus :

Fonds Monétaire International : *World Economic Outlook*, avril 2006-06-26
Insee : «*Les comptes de la nation en 2005*», Insee Première n° 1077, mai 2006
Insee : *Note de Conjoncture*, mars 2006



Une croissance soutenue des importations

En 2005, le déficit commercial de la Guyane s'est creusé. Il résulte d'une forte croissance des importations, notamment de l'énergie, tandis que les exportations sont relativement peu dynamiques. Les ventes d'or continuent à chuter et compensent les progressions des autres secteurs comme celles des biens d'équipement. L'économie guyanaise est toujours fortement dépendante de l'extérieur et de ses échanges avec la métropole qui reste son premier client et son premier fournisseur.

En 2005, les exportations de la Guyane s'élèvent à 92,9 M€, soit une progression de près de 3,3% par rapport à 2004. Cette légère progression n'inverse pas la tendance à la baisse commencée en 2002. Le montant des exportations est inférieur de près de 25% à leur niveau du début de la décennie. Les bons résultats enregistrés dans l'automobile ne compensent pas les baisses de l'agriculture et des autres secteurs de l'industrie.

Les importations progressent plus rapidement (+9,5%) pour atteindre près de 738,6 M€. Cette croissance, déjà observée en 2004, est notamment imputable à l'énergie et aux Industries Agro-alimentaires.

Au total, la Guyane accuse un déficit des échanges de biens qui se creuse : -645,7 M€ et le taux de couverture est de 12,6%. En particulier, les produits de l'agriculture, l'agroalimentaire, les biens manufacturés et l'énergie sont déficitaires. La situation guyanaise est moins dégradée que celle de la Guadeloupe où le taux de couverture est de 7,4% mais un peu plus prononcée qu'en Martinique qui a un taux de couverture de 16,4%.

La Guyane exporte moins qu'au début des années 2000

Près de la moitié des exportations de la Guyane concernent les ventes de biens intermédiaires, en très grande partie la production aurifère (46%) et une petite

production d'articles en bois. 70% des exportations d'or sont destinées à la métropole, près d'un quart à la Suisse et une petite partie au Brésil. Au début des années 2000, ces ventes de biens intermédiaires avaient fortement progressé (+40%), mais depuis 2002, la tendance s'est inversée. Elles atteignent actuellement un niveau inférieur d'un tiers à leur niveau de 2000. Les ventes d'or notamment ont diminué de moitié.

Les équipementiers alimentent un cinquième des ventes avec le spatial (6 % des ventes), les fabrications de matériels de précision (contrôle de processus industriels, instrumentation, 6% des ventes également), les appareils de télécommunication et quelques machines d'emballage, de conditionnement etc. Toutes ces ventes sont quasi exclusivement destinées à la métropole, à l'exception d'une petite production de machines d'usage général exportée en Italie. En 2005, les ventes à l'extérieur ont été très dynamiques, celles du matériel de précision ont presque doublé.

Les Industries Agro-alimentaires représentent un septième des ventes, il s'agit essentiellement d'aliments divers qui, outre la métropole, trouvent quelques débouchés en Martinique et en Guadeloupe.

En 2005, l'exportation des produits agroalimentaires est restée à son niveau de 2004. Ce type de vente tend à baisser depuis plusieurs années. Le secteur exporte aujourd'hui presque deux fois moins de produits qu'au début de la décennie.

1) Rapport des exportations sur les importations



Les recettes tirées des exportations agricoles sont très faibles (0,6% dont la moitié pour la pêche) comme celle des biens de consommation (vêtements et matériels audiovisuels). L'automobile, en revanche entre pour un peu moins d'un huitième dans exports guyanais. Les principaux clients du secteur sont l'Italie et l'Allemagne. En 2001, le secteur avait fortement reculé, mais depuis les exportations ont nettement augmenté et plus que doublé sur la période.

Une forte reprise des importations de pétrole en 2005

Les importations guyanaises sont composées aux deux tiers de produits manufacturés, 13% de produits énergétiques, 20% de produits agroalimentaires. Les importations de produits agricoles sont marginales.

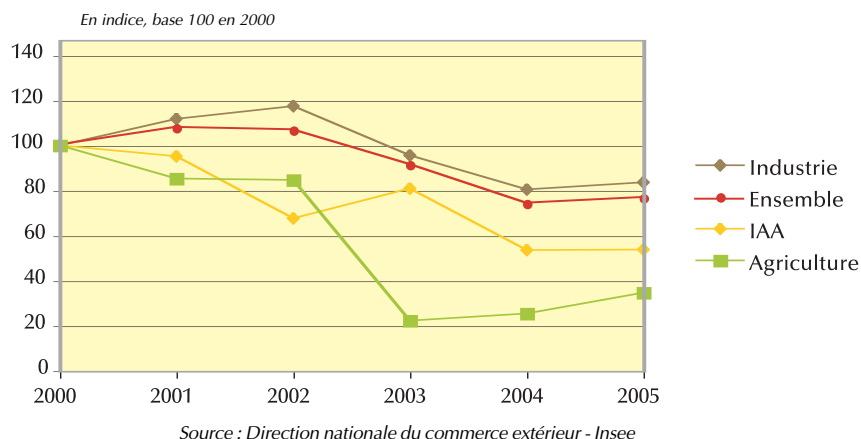
La région importe 42% de ces produits de la Métropole : la moitié des biens intermédiaires dont elle a besoin (matériels électriques, métallurgie, plastiques, parachimie), 41% des biens de consommation (produits pharmaceutiques et cosmétiques, vêtements, meubles notamment), 60% des produits agroalimentaires (75% des viandes) et 37% de ses équipements (téléphones et télécommunications, machines, matériels informatiques et de bureau).

Un peu plus de la moitié des véhicules importés proviennent de la métropole, un sur dix est allemand, un sur 9 est japonais. Du point de vue énergétique, la Guyane dépend quasi exclusivement de Trinité et Tobago.

En 2005, les importations de pétrole ont fortement progressé (+42%), combinant une forte augmentation des prix et une légère progression des quantités (+6%). Cette dynamique est la plus forte devant celle des Industries Agroalimentaires (+11%) et des biens de consommation (+9,4%).

L'agriculture exporte de moins en moins

Évolution, en valeur, des exportations de la Guyane

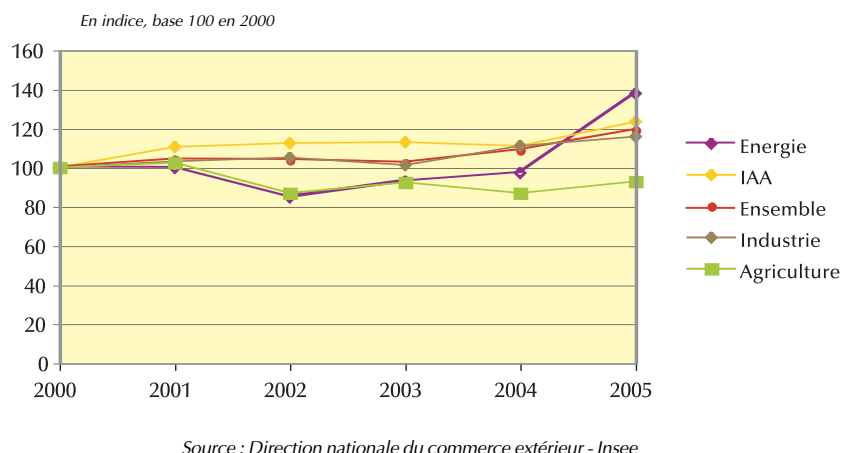


Les importations de biens d'équipement se redressent (+4,8% en 2005) après avoir suivi une tendance à la baisse entre 2000 et 2003 qui s'est inversée. Les biens intermédiaires ont peu augmenté en 2005 (+2,7%), mais depuis 2000, ils suivent le même mouvement (+17%) que la plupart des produits de l'industrie.

Christian Camesella

Bond de l'énergie en 2005

Évolution, en valeur, des importations de la Guyane





Croissance des encours de crédit

L'année 2005 est singulière. La croissance des encours de crédit atteint 9 %. Si, globalement, ce sont les entreprises qui sont les principales bénéficiaires, le dynamisme des établissements de crédit locaux profite surtout aux ménages. Et le taux de créances douteuses diminue sans toutefois approcher les taux des autres départements d'outre-mer.

L'encours de crédit en faveur des agents économiques guyanais a connu en 2005 une croissance inédite. Cette évolution marque une nette rupture par rapport aux années antérieures, où l'encours brut restait stable, sous l'effet de la baisse du montant des créances douteuses dans les mêmes proportions que celui des octrois nouveaux. Cette croissance est d'autant

plus significative qu'elle a concerné les principaux agents économiques : entreprises, ménages et collectivités locales.

En progression dès le 1^{er} trimestre ...

L'encours global des crédits octroyés aux différents agents économiques guyanais par l'ensemble des établissements de crédit (installés ou non localement) s'est établi à 1 411 millions d'euros au 31 décembre 2005, en hausse de 9% sur un an (contre + 2% en décembre 2004). L'encours sain global a continué de progresser à un rythme soutenu (+12 % en glissement annuel) pour atteindre 1 286 millions d'euros.

Les entreprises sont les principales bénéficiaires des concours octroyés avec 52% du total (773 millions d'euros), dont 40 % liés au financement de l'immobilier qui correspond pour l'essentiel au logement social. Leur endettement progresse de 3% en glissement annuel (contre + 2% à fin 2004). L'endettement en faveur des collectivités locales a fortement progressé sur un an (+30%) et atteint

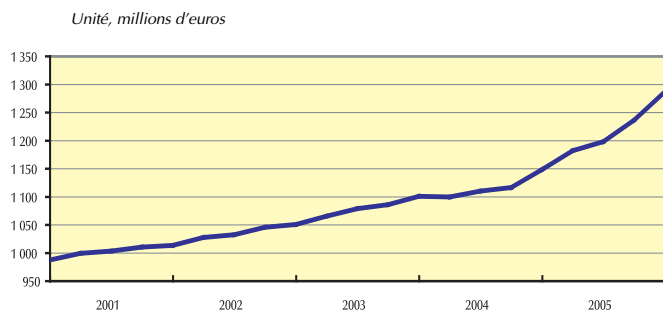
221 millions d'euros, principalement sous la forme de crédits à l'équipement (87% du total, en hausse de 31% sur un an). Cette évolution est notamment liée à la baisse de la capacité d'autofinancement de certaines collectivités, les transferts de compétence ont pesé sur les budgets contraignant ces collectivités à recourir à l'endettement pour financer leurs investissements.

... grâce aux établissements locaux.

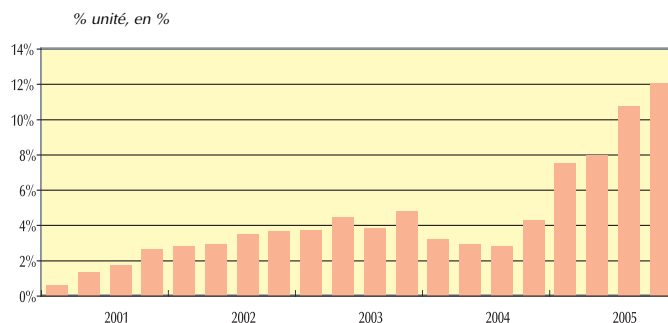
La hausse des encours sains a concerné plus particulièrement les établissements bancaires locaux : +17%, soit une croissance record depuis mars 2000, contre +5%. Les établissements installés hors du département sont concernés à un degré un peu : +9% contre +4%. La part des banques locales dans le financement des différents agents économiques varie fortement d'une catégorie d'agents à l'autre. Elle est très forte dans le financement du tissu productif local (98% pour les entreprises, si l'on retire le financement du logement social qui est assuré pour l'essentiel par des établissements de crédit métropolitains). Elle est également élevée pour les particuliers

2005 année singulière

Évolution des encours de crédits sains en Guyane



■ Encours de crédits sains



■ Variations trimestrielles en glissement annuel

Sources : Institut d'Émission des départements d'outre-Mer de Guyane



(80%). Elle est en revanche très faible pour les collectivités locales (0,2%), ce marché étant dominé par des établissements spécialisés métropolitains, et dans une moindre mesure, pour les autres agents économiques (19,5%).

Avec un encours total de 280,2 millions d'euros ce trimestre, les ménages sont les principaux bénéficiaires des concours octroyés par les établissements de crédit locaux (49% du total).

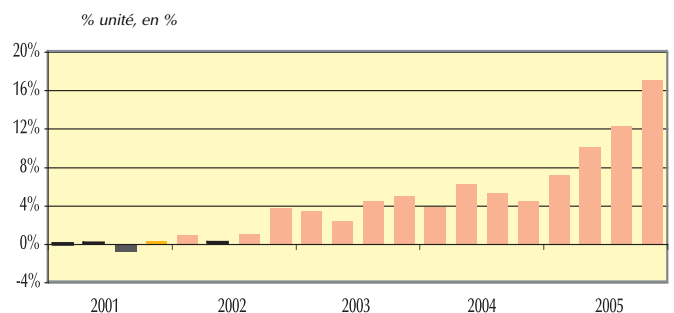
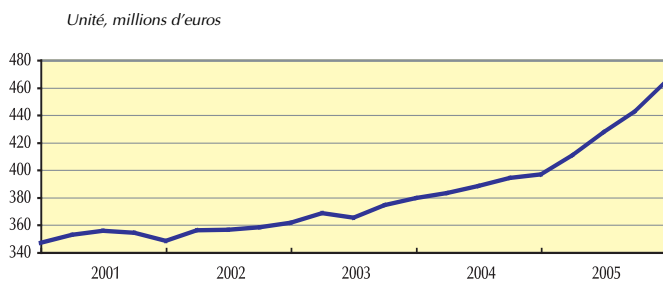
Leur endettement bancaire a un taux de croissance annuelle en accélération sur un an (+14% contre +3% au 31 décembre 2004). Cette forte croissance est imputable à la hausse des crédits à l'habitat, principale composante de l'endettement des ménages (67% de l'encours sain), qui augmentent de 13 % comme les crédits à la consommation.

L'encours total des crédits consentis aux entreprises est de 279 millions

d'euros avec un taux de croissance de 2%. Leur encours sain s'élève à 189 millions d'euros, en hausse de 19%. Dans le détail, la progression des crédits d'investissement est de 10% en glissement annuel et celle des crédits d'exploitation de 12%. Enfin, les crédits destinés à financer des projets immobiliers d'entreprise (+ 56%) et les autres crédits (+54%) contribuent fortement à la performance globale.

Dynamisme par les établissements 5 bancaires locaux

Encours de crédits sains des établissements de crédits locaux en Guyane



Encours de crédits sains des établissements de crédits locaux en Guyane

Variations trimestrielles des encours de crédits sains en glissement annuel

Sources : Institut d'Emission des départements d'outre-Mer de Guyane

Plus de risque sur les ménages.

Le volume des créances douteuses brutes s'est de nouveau fortement replié en 2005, à un rythme toutefois en ralentissement par rapport à celui de 2004 (-15%, après -31%). Cette baisse a concerné exclusivement les

entreprises (-21%) alors que l'encours douteux brut des ménages a progressé pour la première fois depuis décembre 2002.

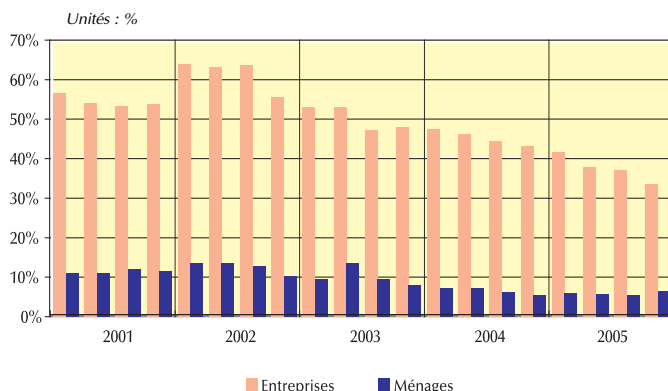
Le niveau des créances douteuses et litigieuses (CDL), rapporté à l'encours total des crédits, a également décru (18,9% contre 24,4%). Il demeure toutefois nettement supérieur au taux

observé dans les Départements Français d'Amérique (12,4%) et en métropole (3,6% pour l'ensemble des établissements de crédit).

Stéphane Martin
Institut d'Emission
des Départements d'Outre-mer

Contraction des créances douteuses

Taux de créances douteuses des établissements de crédits Locaux



Sources : Institut d'Emission des départements d'outre-Mer de Guyane

Définitions :

Encours de crédit brut : total des crédits accordés
Créances douteuses : Encours de crédit pour lequel il existe un risque avéré de non remboursement
Encours de crédit sain : Encours de crédit brut - Créances douteuses



Net ralentissement des créations en 2005



En 2005, la dynamique de la création d'entreprises en Guyane recule : un peu plus de 1 000 créations. Le commerce et surtout les services expliquent l'essentiel de ce résultat. Fait notable cette année : l'industrie est un secteur particulièrement créateur confirmant sa progression de 2004.

Au 1^{er} janvier 2005, la Guyane réunissait près de 7 600 entreprises exerçant leur activité dans l'industrie, la construction, le commerce et les services non financiers. La taille moyenne de ses entreprises est trois fois plus petite qu'en métropole. Comparée à l'appareil productif antillais, la Guyane est plus industrielle : 12,5% des entreprises relèvent de ce secteur. Industrie et Construction rassemblent 31% des entreprises contre 25% en Guadeloupe et 23,5% en Martinique.

Conséquence du ralentissement de la création d'entreprises, le taux de création descend à 13% en 2005 et perd près de 2 points par rapport à 2004. À l'exception de l'industrie, tous les secteurs sont concernés. Les services, à 13%, perdent 3 points. Le commerce, avec le même taux, en perd 2. A l'opposé, avec 16%, l'industrie atteint son meilleur résultat de ces dernières années. La construction, reste relativement stable avec un taux dépassant le seuil des 13%. Malgré cette contre-performance, la Guyane a toujours le taux le plus élevé des trois départements Français d'Amérique. Les 1016 entreprises nouvelles ne géné-

rent pas beaucoup d'emplois excepté celui de son créateur. 88% n'ont aucun salarié et cinq entreprises dépassent le seuil des 10 salariés.

Moins de des commerçants

35% des entreprises nouvelles se sont déclarées en société. 33% sont des commerçants. Le dernier tiers rassemble les artisans (20%), les professions libérales (10%) et les artisans-commerçants (10%). L'année 2005 restera marquée par un recul important des commerçants.

Le tertiaire, commerce et services non financiers réunis, a créé 66% des unités en 2005 contre 71% en 2004. Les créateurs se sont repliés de 14% dans le commerce et de 18% dans les services. Les évolutions dans le commerce ne sont plus ce qu'elles étaient. Le commerce de gros progresse légèrement alors que le détail a enregistré une baisse de 20%. Toutes les activités du détail sont à la baisse et notamment le non alimentaire sur éventaires ou marchés. La vente et réparation d'automobile recule aussi de 27%. Avec 387 créations, les services non financiers chu-



tent de 18 %. C'est le plus mauvais chiffre enregistré depuis plus de 10 ans dans ce secteur qui a toujours tiré l'évolution. Les services aux entreprises, qui représentent environ la moitié des services, reculent de 26 % en un an. Les services opérationnels enregistrent une chute de 43 % par rapport à 2004 : la croissance exceptionnelle des activités d'enquête et de sécurité, en 2004, s'est arrêtée, le nombre de créateurs a baissé de 60 % en un an. Les créateurs dans les activités de conseil et d'assistance fléchissent de 6%. Les services aux particuliers ont attiré presque autant de créateurs qu'en 2004. Dans l'hôtellerie-restauration, la chute se limite à 4% cette année contre 20% en 2004. Les activités récréatives et culturelles en revanche progressent

de 5 %. Les services personnels restent à leur niveau précédent. L'activité des auxiliaires médicaux s'est maintenue encore cette année. Le secteur des transports se redresse avec 26% de créateurs de plus qu'en 2004.

Une industrie qui se relève

En net repli depuis 2000, l'industrie est le seul secteur en hausse (16%) cette année. 153 entreprises nouvelles sont venues enrichir l'appareil productif. Cette performance résulte essentiellement de l'industrie agroalimentaire qui progresse de 38 % et en particulier le secteur de la préparation industrielle de produits à base de viande mais aussi la boulangerie-pâtisserie et cuisson de produits de boulangerie. La construc-

tion a été aussi attractive qu'en 2004 : plus de 190 entreprises nouvelles se sont installées en Guyane. Secteurs privilégiés des artisans, la construction de maisons individuelle, les travaux de maçonnerie générale, d'installation électrique, de charpente restent encore les créneaux porteurs des créateurs cette année.

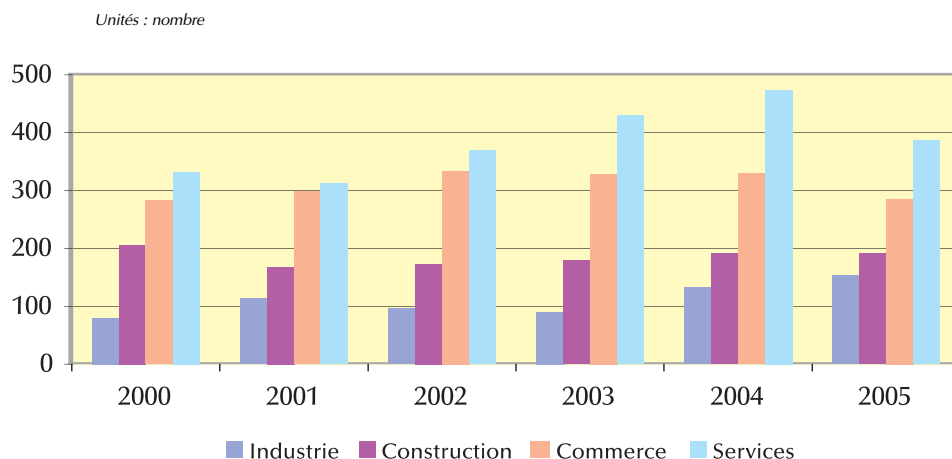
Créations et disparitions sont les composants du renouvellement de l'appareil productif.

De 1993 à 2005, le parc d'entreprises guyanais s'est enrichi de 1 500 unités alors qu'il s'en est créées plus de 12 000 sur cette période.

Danielle Génix

Commerce et services en recul

Créations d'entreprises en Guyane



Sources : INSEE - Répertoire sirène

Définitions :

Le concept de création d'entreprise recouvre trois réalités économiques :

- *Création nouvelle (ou pure) : mise en activité d'un premier établissement exploitant des moyens de production jusque là inexistants ;*
- *Reprise : mise en activité d'un premier établissement reprenant des moyens de production déjà exploités par une autre entreprise (achat, donation, prise en location-gérance...);*
- *Réactivation : reprise d'activité d'une personne déjà inscrite au répertoire (après une cessation temporaire d'activité, en cas d'activité saisonnière).*

Taux de création : rapport entre les créations de l'année donnée et le stock d'entreprises au 1er janvier de l'année.



Moins d'accidents, moins de victimes

Les statistiques d'accidentologie montrent une amélioration de la sécurité routière en Guyane mais le changement du système de comptage limite les comparaisons avec 2004.

En 2005, avec près de 700 accidents, 44 personnes ont trouvé la mort sur les routes de la Guyane, plus qu'en 2004. Le taux de gravité des accidents, à 21,6 %, est encore en hausse : un accident sur cinq est sérieux avec un mort ou un blessé grave. Le taux de gravité des victimes lui aussi enregistre une nouvelle hausse et s'établit au niveau national, soit 4, %.

Depuis plus de 25 ans, la Guyane enregistre des records dans ces chiffres d'accidentologie. Dans les années 80,

et pendant près de 15 ans, le nombre d'accidents poursuivait son ascension et la gravité ne faiblissait pas. En 2000, les premiers signes d'une prise de conscience apparaissent : le nombre d'accidents diminue et la gravité des sinistres atteint son niveau moyen. Depuis 2003, le nombre des accidents routiers a diminué de 11% et celui des victimes (tués et blessés) de 15 %.

Sur cette même période, la préfecture a engagé de nombreuses mesures volontaristes de contrôle routier et de répression de la délinquance routière. Un point noir reste la gravité des accidents dont le taux oscille autour des 20% depuis 1998. Les mesures de contrôle routier et de répression de la délinquance routière diligentées par la Préfecture seront poursuivies car si la vigilance des conducteurs se renforce, la vitesse élevée demeure un sujet de préoccupation. La modernisation de l'État en cours n'affecte, en aucune

manière, la continuité de service public. Les immatriculations de véhicules et la délivrance des permis de conduire, missions régaliennes de l'État assurées par les services de la préfecture, en sont une illustration. En 2005, 5 567 permis de conduire et 18 004 cartes grises ont été délivrés par la préfecture de Guyane.

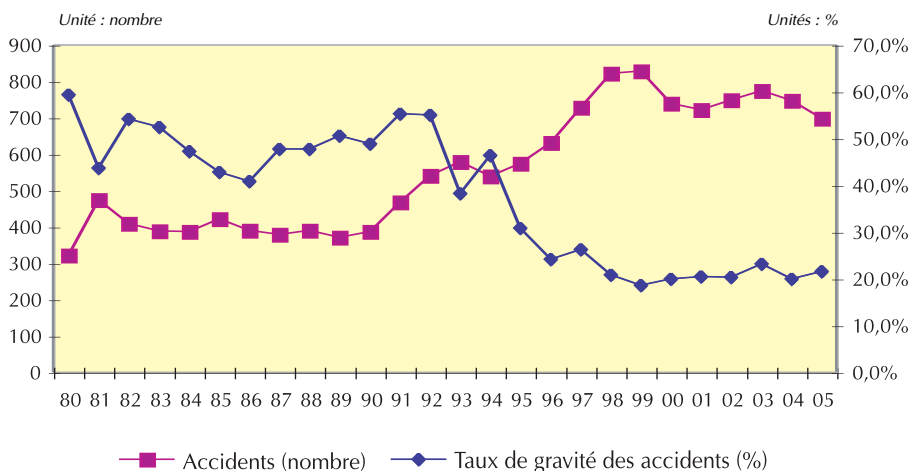
Les 6 976 premières immatriculations se répartissent en 5 667 véhicules neufs et 1 309 véhicules d'occasion (véhicules cédés par un professionnel).

Enfin, l'État s'engage dans la lutte contre les émissions de dioxyde de carbone dans les transports ; notamment en encourageant l'achat de véhicules neufs dit propres. Depuis le 1^{er} janvier 2006, une taxe à l'immatriculation sur les cartes grises pour les véhicules particuliers qui émettent plus de 200 grammes de CO² par km est appliquée.

Christophe Lecomte
Préfecture de Guyane

Renversement à la mi 90

Gravité des accidents de la route en Guyane de 1980 à 2005



Sources : Préfecture de la Guyane

1) Les comparaisons avec l'année 2004 ne sont qu'indicatives. Des modifications dans le système de comptage ont été mises en application à partir du 1er janvier 2005.



Remarque méthodologique

Les chiffres de 2005 sont donnés à titre indicatif mais les comparaisons avec 2004 restent fragiles. Le système de comptage de la gravité des accidents a été modifié au 1^{er} janvier 2005 :

Avant le 1^{er} janvier 2005 :

- tué : victime déclarée tuée si elle décède sur le coup ou dans les 6 jours
- blessé grave : victime dont l'état nécessite plus de 6 jours d'hospitalisation
- blessé léger : victime dont l'état nécessite moins de 6 jours d'hospitalisation

Après le 1^{er} janvier 2005 :

- tué : victime déclarée tuée si elle décède sur le coup ou dans les 30 jours
- blessé grave : victime dont l'état nécessite plus de 24 heures d'hospitalisation
- blessé léger : victime dont l'état ne nécessite pas d'hospitalisation

Définitions

Victimes = tués + blessés graves + blessés légers

Taux de gravité des accidents corporels : rapport entre le nombre de tués et de blessés graves et le nombre d'accidents corporels.

Taux de gravité des victimes : rapport entre le nombre de tués et le nombre d'accidents corporels.

Un nouveau système d'immatriculation

Constatant l'expiration prochaine du dispositif d'immatriculation des véhicules datant de 1950, l'État a initié un nouveau projet dénommé « Système d'Immatriculation des Véhicules ». Pour simplifier les démarches pour l'obtention des cartes grises et renforcer de la traçabilité des véhicules, ce projet instaure l'immatriculation unique attribuée au véhicule depuis sa mise en circulation jusqu'à sa destruction. Cette nouvelle immatriculation ne sera plus liée au département de résidence mais relèvera d'une série nationale unique valable sur l'ensemble du territoire national. Ce dispositif entrera en vigueur à partir de 2008 pour les nouveaux véhicules et en 2012 pour les véhicules déjà en circulation.

Lutte contre les dangers de la route

Des actions de sensibilisation au risque routier en application du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR). Ce plan, qui relève de la compétence du préfet et qui associe les collectivités locales, s'inscrit dans une démarche de communication, de sensibilisation ou de formation à laquelle participent notamment les établissements scolaires et la cellule Prévention de la caisse guyanaise de sécurité sociale. Son coût s'est élevé à 69 363 en 2005.

Le programme « Enquête Comprendre Pour Agir » (ECPA) vise à améliorer la connaissance des facteurs déclenchants de l'insécurité routière par des enquêtes ciblées à la suite d'accidents graves ou mortels.

Le renforcement des actions de contrôle assorties de sanctions pour chaque infraction au code de la route s'accompagneront de dispositifs de contrôle de vitesse automatisés.



L'inflation demeure modérée

Avec 1,5 % de hausse, comme en 2004, les prix à la consommation des ménages guyanais progressent encore de façon modérée en 2005. Pourtant, la forte poussée des prix de l'énergie s'est poursuivie, et les services ont enregistré une hausse plus importante que l'année précédente. Mais l'alimentation, en baisse pour la première fois depuis 1999, et le repli continu des produits manufacturés ont finalement tempéré la progression de l'ensemble des prix.

Globalement les années se suivent et se ressemblent en Guyane : entre décembre 2005 et décembre 2004, les prix à la consommation augmentent de 1,5% comme l'année précédente. Le niveau atteint cette année est équivalent à celui observé sur l'ensemble de la France. C'est dans l'énergie que la plus forte hausse est enregistrée. Elle est suivie d'assez loin par les services qui, néanmoins, constitue la principale composante de l'inflation. Le tabac demeure quasi stable. Pour la première fois depuis six ans les prix de l'alimentation diminuent, comme ceux des produits manufacturés qui, eux, confirment une tendance plus ancienne.

Avec l'envolée des prix mondiaux du pétrole au troisième trimestre, et les renchérissements successifs du gaz en février, août et novembre, les tarifs de l'énergie gagnent 7,1% sur un an. Les produits pétroliers réalisent un bond de 10,2% consécutif à celui de 9,2% déjà enregistré en 2004.

La hausse des prix dans les services atteint 2,7%, elle est proche de celle du niveau national. Cette hausse est déterminante dans l'inflation totale puisque les services constituent 45% de l'ensemble de l'indice en Guyane. Parmi eux, le poste «loyers et services rattachés au logement» progresse de 2,8%. Celui des «transports et communications» subit l'impact de la flambée des produits pétroliers et augmente de 4,5% contre seulement 0,8% en France où les replis des prix des seules télécommunications permettent de contenir la hausse.

Pour la première fois depuis 1999, les prix de l'alimentation baisse en glissement annuel. Hors produits frais,

les prix enregistrent des variations faiblement négatives pratiquement tout au long de l'année, avec un résultat final de -0,4% sur un an, contre +0,7% sur l'ensemble de la France. Les produits frais, s'ils terminent l'année avec une hausse de 0,5% (+1,9% en France), ont une évolution mensuelle beaucoup plus chahutée. Elle fluctue entre des valeurs extrêmes de -4,7% à +5,4%. Ces denrées sont évidemment très sensibles aux conditions climatiques : par exemple, les légumes ont chuté de 6,4% en avril après un mois de mars faiblement pluvieux, mais augmentent de 7,2% en mai avec le retour de la saison des pluies.

Les prix des produits manufacturés baissent de 0,9% sur un an, confirmant une tendance bien établie. En France, le repli est légèrement inférieur (-0,6%). Ce recul général des prix des produits manufacturés illustre les effets du progrès technique, des gains de productivité, de la mondialisation et de la concurrence de pays aux coûts de main-d'œuvre peu élevés. Pour l'année 2005, comme au plan national, la baisse s'est concentrée sur le premier semestre.

Au cours du second semestre la pression exercée par les hausses passées du coût des matières premières et des produits pétroliers a fini par infléchir légèrement la tendance. En Guyane les variations négatives concernent essentiellement «l'habillement-chaussures» en raison des prix toujours très bas pratiqués dans ce secteur et les produits de santé. La hausse des prix de l'énergie se poursuit. Reprise en fin d'année.

Georges Regard



La hausse des prix de l'énergie se poursuit

Évolution des prix par groupe de consommation entre décembre 2004 et décembre 2005

Unités : En indice base 100 en 1988

Regroupements	Guyane			France entière		
	pondération 2005	Indice déc 2005	variation déc 05/déc 04	pondération 2005	Indice déc 2005	variation déc 05/déc 04
Alimentation	2 169	110,5	-0,4	1 723	114,2	0,7
Produits frais	452	116,4	0,5	216	117,1	1,9
Hors produits frais	1717	109,1	-0,5	1 507	113,7	0,4
Tabac	130	2 37,6	0,2	194	178,5	0,7
Produits manufacturés	2 451	97,7	-0,9	3 159	101,0	-0,6
Habillement et chaussures	625	85,7	-3,5	519	103,9	0,0
Produits de santé	199	98,5	-0,6	492	95,6	-1,2
Autres produits manufacturés	1 628	101,9	0,0	2 148	101,4	-0,6
Énergie	731	128,1	7,1	780	132,3	8,2
dont produits pétroliers	508	140,0	10,2	482	153,6	11,1
Services	4 519	112,6	2,7	4 144	115,7	2,5
Loyers et services rattachés	1 715	109,7	2,8	723	117,0	3,4
Services de Santé	218	106,5	0,9	516	110,6	1,2
Transports et communications	357	103,6	4,5	478	101,9	0,8
Autres services	2 229	116,2	2,7	2 427	119,3	2,8
Ensemble	10 000	110,5	1,5	10 000	113,0	1,5
Ensemble hors énergie	9 269	109,2	1,0	9 220	111,6	1,1
Ensemble hors tabac	9 870	109,4	1,5	9 806	111,9	1,6

Sources : INSEE



Nouvelle baisse de la production déclarée

Les investissements et la production déclarée baissent mais l'activité aurifère de la Guyane exporte deux fois plus d'or qu'elle ne déclare en produire. Dans le même temps, la gendarmerie multiplie les opérations contre l'orpillage clandestin.

L'activité aurifère marque le pas en 2005. L'investissement, malgré un sursaut en 2004, poursuit sa baisse. Le nombre d'autorisations d'exploitation de gisement délivrées par la DRIRE a diminué. Le nombre de permis de recherche, quant à lui, s'est stabilisé à 26 titres valides. La production d'or a poursuivi sa baisse.

Les investissements de nouveau en baisse

Depuis 1994, l'ensemble des sociétés exploitantes a investi près de 97 millions d'euros dans la recherche de l'or primaire. Après une période de stabilité entre 2000 et 2003, puis une forte hausse en 2004, ces dépenses consacrées à la recherche sont en baisse de 30% en 2005. La quasi-totalité de cet investissement est attribuable au groupe Cambior, pour l'exploitation de 37 tonnes d'or identifiées à ce jour sur le Camp Caïman. Pour ce projet, le Ministère de l'industrie a accordé une concession minière de 30 km² pour une période de 25 ans. C'est la première concession attribuée depuis 70 ans. Selon la DRIRE, 1,9 tonnes d'or a été extraite en 2005. La production déclarée continue de baisser sensiblement, après le pic enregistré en 2001. Cette baisse pourrait s'expliquer par la

diminution de la quantité d'or alluvionnaire et par une fuite vers les pays frontaliers. Cependant, il s'agit de données provisoires ; l'ensemble des déclarations n'est, à ce jour, pas parvenu à la DRIRE.

Deux fois plus d'export que de production déclarée

L'or demeure toutefois le premier poste d'exportation du département (hors activité spatiale), devant la pêche. Les exportations d'or en valeur et en volume sont en baisse. Seul le cours de l'once permet de freiner cette baisse. La différence observée entre la production et les exportations déclarées (plus de 2 tonnes) se retrouve dans l'utilisation de l'or comme moyen de paiement (rémunération du personnel employé sur sites et achat de matériels) et l'orpillage clandestin. L'intensification des opérations Anaconda par la Gendarmerie (107 en 2005 contre 73 en 2004) tend à désorganiser la filière clandestine. Selon les données de la Gendarmerie, la valeur moyenne en équivalent or des matériels saisis ou détruits s'élève à 1,8 tonne (16 millions d'euros). Depuis le 1er janvier 2006, un arrêté préfectoral interdit l'usage du mercure. Les professionnels miniers sont

Définitions :

La Guyane dispose d'un espace géologiquement favorable à l'orpillage d'environ 15 000 km² soit environ 18 % de la superficie totale de la Guyane, selon l'inventaire minier de 1975 - 1995 réalisé par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). L'activité minière se développe sur une surface inférieure à 5 000 km² soit un peu plus de 5% de la superficie totale de la Guyane, surface fortement réduite par les zones de protection (projet du parc du Sud, réserves naturelles, zone à accès réglementé, etc...).



contraints d'adopter de nouvelles technologies plus performantes et plus respectueuses de l'environnement pour amalgamer les paillettes d'or. Les pro-

fessionnels guyanais signalent des difficultés dans le développement de leur activité : un accès aux zones aurifères contraignant, un coût du carburant et

du transport important et une mauvaise image du secteur.

Stéphan Trainel

Investissements, titres et production déclarée en baisse

Évolution des budgets consacrés à la recherche d'or primaire

Unité : Million d'euros

	2000	2001	2002	2003	2004	2005 ⁽¹⁾
Investissements	5	4	3	4	7	5

(1) données provisoires

Source : direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement ;

Titres miniers valides au 31 décembre

Unité : Nombre

	2001	2002	2003	2004	2005
Autorisations d'exploitation (AEX)	134	157	129	87	82
Permis de recherche	35	27	27	22	23
Permis d'exploitation et concessions	32	32	32	35	35
Total	201	216	188	144	140

Source : Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement ;

Évolution de la production d'or

Unité : Kg, brut, tonne et millier d'euros

	2000	2001	2002	2003	2004	2005 ⁽¹⁾	Variation 2005/2004
Exploitations PME	1 995	2 529	1 971	2 106	1 793	1 024	-42,9%
Artisans mineurs	1 556	1 533	1 319	1 241	966	876	-9,3%
Total production	3 551	4 062	3 290	3 347	2 759	1 900	-31,1%
Exportations en volume (tonnes)	6,7	9,1	9,6	5,6	4,6	4,1	-10,0%
Exportations en valeur (milliers d'euros)	60 435	83 053	95 308	54 039	45 278	42 366	-6,4%

(1) données provisoires

Source : Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement ;

Définitions :

Autorisation d'exploitation : dispositif conçu pour répondre aux spécificités de l'exploitation artisanale. La superficie est de 1 km² maximum, le contour est de forme carrée (1 km x 1 km) ou bien rectangulaire (0,5 km x 2 km). La durée de validité initiale est de 4 ans maximum, une seule fois renouvelable pour une durée identique. Elle est délivrée par le Préfet.

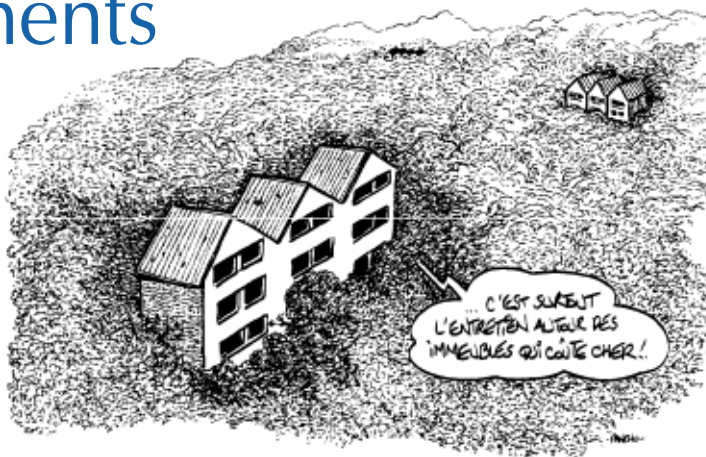
Permis de recherche : travaux visant à caractériser un gisement en vue de demander ultérieurement un titre d'exploitation. La superficie et le contour sont libres (mise en concurrence si la surface sollicitée est supérieure à 50 km²). La durée de validité initiale maximale est de 5 ans au plus, renouvelable deux fois. Le permis est délivré par arrêté ministériel, sur avis conforme du Conseil Général des Mines.

Pour en savoir plus

<http://www.ggm.drivre.gouv.fr/>



Déficit de logements sociaux



Malgré un taux de vacance élevé, le parc de logements sociaux en Guyane reste insuffisant. Le loyer moyen est supérieur à celui de France métropolitaine et les logements collectifs sont plus chers parce que plus récents.

Au début de l'année 2005, le parc locatif social guyanais comptait 9601 logements. Ce parc a progressé dans les mêmes proportions que la population du département. Ainsi malgré une croissance de 3,8 % du parc, le taux d'équipement reste inchangé par rapport à l'année précédente, soit 52 logements sociaux pour 1000 habitants.

La part de logements collectifs atteint plus de 73% de l'ensemble du parc. Ils comptent en moyenne 73 m² de surface habitable, et sont moins vastes que les logements individuels (79 m²). Avec près de 60% de logements construits depuis 1990, le parc locatif social guyanais est récent

Le taux de vacance reste élevé à 3,2% comparé aux 2,7% France entière au 1^{er} janvier 2004, quoique ayant diminué au cours de la dernière année. Le taux de vacance de plus long terme (supérieur à trois mois) est, à 2%, assez haut en regard du contexte guyanais : au 1^{er} janvier 2004, ce taux atteignait 0,7% sur l'ensemble des DOM et 1,4% France entière.

Dans un département où les demandes de logements sociaux dépassent largement les capacités d'attribution, un tel niveau de vacance est anormal. Au niveau départemental, on dénombre une proportion plus faible de logements individuels vacants que collectifs.

Doublement des collectifs dans les petits bassins

Évolution du parc par bassin d'habitat en Guyane

En nombre et %

	Logements locatifs sociaux au 01/01/2005			Variations 01/01/2004-01/01/2005 (%)		
	Individuel	Collectif	Ensemble	Individuel	Collectif	Ensemble
Bassin de Cayenne	1857	5379	7236	9,4	2,7	4,3
Bassin de Kourou	493	1208	1701	-2,6	4,0	2,0
Bassin de Saint-Laurent	146	417	563	-4,6	4,0	1,6
Autres	71	30	101	6,0	50,0	16,1
Guyane	2567	7034	9601	5,9	3,1	3,9

Source : Direction Départemental et de l'Équipement de la Guyane



Du disponible à Saint-Laurent ?

Taux de vacance du parc de logements sociaux par bassin d'habitat en Guyane

Unité : En %

	Taux de vacance	Taux de vacance < 3 moi
Bassin de Cayenne	3,1	1,8
Bassin de Kourou	3,0	2,3
Bassin de Saint-Laurent	5,5	3,4
Autres	5,0	5,0
Guyane	3,2	2,0

Source : Direction Départemental et de l'Équipement de la Guyane

Le taux de mobilité de 7,8% est relativement bas (10,3% France entière et 8,2% ensemble DOM au 1^{er} janvier 2004). Il dénote la tension du secteur locatif social. En particulier, les logements individuels changent rarement de locataires.

Les logements individuels semblent plus prisés que les collectifs (plus faible vacance et mobilité). Sur la commune de Cayenne, le taux de mobilité des occupants de logements locatifs sociaux individuels est quasi nul. Cette situation illustre non seulement le manque de logements disponibles, mais également le peu d'alternatives au logement social.

Le loyer moyen au mètre carré reste supérieur en 2005 à celui du secteur HLM en France métropolitaine

(4,4€ contre 4,2€ par mètre carré de surface habitable). Le loyer des logements collectifs est plus élevé que celui des logements individuels. Ce constat peut s'expliquer par l'ancienneté des logements individuels : près de 49% du parc de logements sociaux individuels ont été construits avant 1990, tandis que ceci ne concerne que 37% des logements collectifs. D'autre part, les loyers mensuels sont moins élevés dans les communes les moins urbanisées (4,35€ au mètre carré en moyenne), qui comptent une part plus importante de logements individuels (20,7% de l'ensemble des logements individuels contre 4,4% des logements collectifs).

Bien que l'offre de logements sociaux ait augmenté en 2004, elle reste insuf-

fisante pour répondre à toutes les demandes. Le peu de mobilité des occupants et le nombre relativement élevé de locataires concernés par un supplément de loyer de solidarité résultent pour partie du manque de logements locatifs sociaux et d'alternatives à ce type de logements. La résolution des problèmes liés au logement passe sans doute par une augmentation de la production de tous types de logements, ouvrant la voie à une plus grande mobilité.

Samuel Balmand
Direction départementale de
l'Équipement de Guyane

Forte rotation dans les logements sociaux de Kourou

Taux de mobilité des occupants des logements sociaux par bassin d'habitat en Guyane

Unité : En %

	Individuel	Collectif	Ensemble
Bassin de Cayenne	2,6%	7,5%	6,2%
Bassin de Kourou	10,4%	15,7%	14,2%
Bassin de Saint-Laurent	2,1%	10,8%	8,5%
Autres	8,5%	6,7%	7,9%
Guyane	4,2%	9,1%	7,8%

Source : Direction Départemental et de l'Équipement de la Guyane

(1) : Principaux bassins d'habitat : Cayenne, Matoury, Rémire Montjoly, Roura, Macouria, Montsinéry / Kourou, Iracoubo, Sinnamary / Saint Laurent du Maroni, Mana, Awala-Yalimapo

(2) : Environ 13 000 demandes recensées début 2005



Une bonne année pour le logement neuf

L'année 2005 s'est achevée sur une tendance à la hausse pour la série des logements autorisés. Les premiers éléments recueillis au début de l'année 2006 tendent à confirmer la reprise des autorisations de construire.

En 2005, les autorisations de construire sont plus nombreuses qu'en 2001, dernière bonne année dans le logement neuf. Même la Shon' habitation est du même ordre. La répartition entre logements individuels et collectifs a peu évolué depuis 2003. En 2005, un peu plus de 54% des logements autorisés étaient des maisons individuelles.

La construction de logements de trois ou quatre pièces est toujours privilégiée en Guyane. Mais les «une ou deux pièces» gagnent trois points (25% contre 22% en 2004) Et les «cinq pièces ou plus» augmentent de un (15% pour 14 en 2004). La distribution des logements selon la SHON moyenne conduit à des résultats similaires : les logements de taille moyenne - dont la surface est comprise entre 70 et 100 m² - sont sur-représentés. Dans les trois principaux bassins d'habitat² du département, les écarts

Plus de logements mais moins de terrain
Évolution du nombre de logements autorisés, de leur surface et des superficies de terrain en Guyane

	Logements		Shon autorisé		Superficie
	Autorisé	Habitation	Non habitation	Totale	Du terrain
1999	1 183	98 828	96 447	195 275	13 887 727
2000	1 415	122 129	68 198	190 327	8 341 249
2001	1 445	116 340	71 203	187 543	43 490 654
2002	1 224	106 967	88 416	195 383	11 272 622
2003	1 008	85 903	69 139	155 042	57 426 960
2004	1 283	109 299	68 463	177 762	37 074 921
2005	1 456	118 774	114 006	232 780	29 098 452

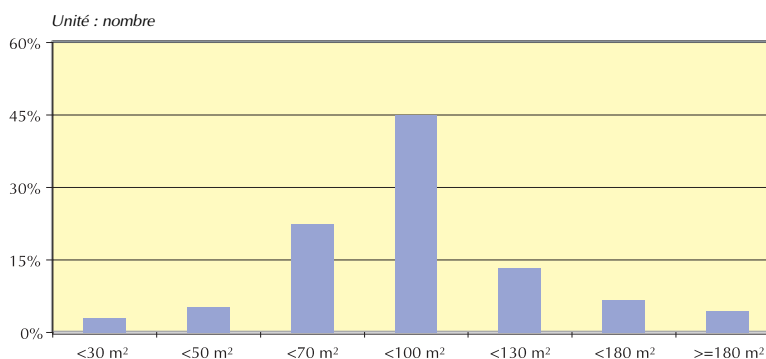
Source : Direction Départementale de l'Équipement de la Guyane

peuvent être importants selon le type de logements. Les «une à deux pièces» sont seulement 13% sur le bassin d'habitat de Kourou et 28% sur celui de Cayenne. En 2005, un tiers des logements autorisés a pour maître d'ouvrage un bailleur social (Sem ou société de HLM) et un autre tiers, un particulier. Les promoteurs sont à l'origine de près de 16% des logements autorisés. La location est la destination envisagée pour près de 47% des logements autorisés. L'occupation par le maître d'ouvrage lui-même ne dépasse guère le cinquième.

Les particuliers sont par ailleurs les maîtres d'ouvrage de près de 27% des logements destinés à être loués, en deuxième position, après les bailleurs sociaux. Près de la moitié des logements autorisés à des particuliers n'est pas destiné à une occupation personnelle, ce qui tend à prouver que la construction de logements par les particuliers est très souvent motivée par une espérance de revenus.

Samuel Balmand
Direction départementale de l'Équipement de Guyane

Surtout des logements de taille moyenne
Logements selon la Shon habitable en Guyane en 2005



source : Direction départementale de l'équipement de la Guyane

(1) Shon : Surface Habitable Hors Oeuvres Nette principaux bassins d'habitat : Cayenne, Matoury, Rémire Montjoly, Roura, Macouria, Montsinéry / Kourou, Iracoubo, Sinnamary / Saint Laurent du Maroni, Mana, Awala-Yalimapo.



Restructuration industrielle et démarrage du chantier Soyouz

Le port spatial de l'Europe a lancé cinq satellites en 2005. Les chantiers pour les nouveaux lanceurs se poursuivent sans perturber l'activité de la base. Dans le même temps, le CSG prépare une restructuration industrielle.

Des réussites opérationnelles avec cinq lancements, au succès de la Conférence Ministérielle de Berlin début décembre, en passant par le démarrage du chantier Soyouz, 2005 a été une année riche pour le Centre Spatial Guyanais.

Le port spatial de l'Europe a effectué cinq lancements, dont trois lancements Ariane 5 Générique et deux Ariane 5 ECA. Huit satellites ont été mis en orbite de transfert géostationnaire (plus de 24 tonnes de charge utile).

Dans un souci d'amélioration de la compétitivité de la base, le CSG a poursuivi un projet de restructuration industrielle.

Pour renforcer ses atouts dans un contexte de concurrence exacerbée, le Cnes a coordonné la restructuration industrielle de la base, dans la perspective de l'échéance des contrats de prestations industrielles, fin 2006. Ce projet se traduit par deux volets, «industriel» et «social» :

- Le projet industriel conduit notamment à l'optimisation des responsabilités entre le Cnes et Arianespace d'une part ; entre le CNES et les industriels d'autre part et à la redéfinition de certains périmètres par rapport aux industriels.
- Le projet social s'est déroulé dans une logique de concertation visant à associer les syndicats et le personnel aux évolutions du CSG. Des recomman-

datations à vocation opérationnelle ont été formulées sur la négociation de la Convention de site, l'orientation de l'action du Cnes et la mise en place du projet industriel, sur la base des constats de la situation actuelle liée aux relations sociales, à la question de l'emploi local et aux perspectives de la restructuration industrielle.

Soyouz et Vega

L'accueil des nouveaux lanceurs doit rester conforme à la doctrine de sauvegarde du CNES. Le CNES/CSG participe systématiquement aux études relatives à de telles évolutions et parallèlement, assure son rôle d'autorité technique en matière de sauvegarde et de sûreté auprès des instances étatiques.

Les travaux de construction des installations du lanceur Vega ont continué en 2005. L'ancien site ELA 1 a été nettoyé de tous les équipements. La voie de roulement du portique et les locaux techniques sont en cours de réhabilitation pour accueillir, en 2006, les premiers équipements sol pour le lanceur Vega. Les travaux de terrassement du chantier Soyouz ont commencé depuis janvier 2005 et des carrières de sable et de latérite ont été ouvertes pour alimenter le chantier. Des fouilles archéologiques préventives ont été entreprises sur l'une de ces carrières, suite à la découverte de vestiges amérindiens vieux de plusieurs milliers d'années.



En parallèle à ces travaux, un appel d'offre pour la réalisation des infrastructures a été lancé. Ce marché recouvre le génie civil, les VRD, les réseaux énergie et les systèmes de climatisation. Le choix industriel a désigné le groupe Vinci en 2005.

C'est le Cnes qui mène, au titre de maître d'œuvre, les travaux d'extension et de développement des infrastructures industrielles et d'équipement du Centre Spatial Guyanais. Ses clients sont l'ESA, et Arianespace, dans le cadre des pro-

grammes des lanceurs Ariane, Vega et Soyouz. Le principal défi à relever est de mener des travaux de grande envergure sur une base en activité, sans perturber les activités opérationnelles des différents exploitants et le planning des lancements.

Neuf contrats

En 2005, Arianespace a confirmé sa place de première société de lancement en signant 7 contrats. De son

côté, sa filiale Starsem a signé 2 contrats. Aujourd'hui, 60% des satellites de télécommunications en orbite ont été lancés par Arianespace. Son carnet de commandes s'élève à 37 satellites à lancer. Celui de Starsem en compte 5. C'est de loin le carnet de commandes le plus important de la profession.

Service communication
Cnes - CSG

En 2005, trois lancements d'Ariane 5 Générique et deux d'Ariane 5 ECA

12 février 2005 : Ariane 5 ECA

Vol de qualification

- **XTAR-EUR**, satellite de télécommunications construit par Space Systems/Loral, pour l'opérateur XTAR.
- Le projet **MAQSAT-B2** (MAquette de SATellite - Bas 2), structure fabriquée par Kayser-Threde, embarquait des expérimentations proposées par la communauté scientifique : SLOSHSAT-FLEVO, (micro-satellite pour l'étude du comportement dynamique des fluides dans l'espace, développé conjointement par l'ESA, le NLR (Dutch National Aerospace Laboratory) et l'Agence Nationale Néerlandaise des Programmes Spatiaux) et DVCAM (Digital Video CAMERA), équipement comprenant un boîtier électronique relié à deux caméras fixées sur le lanceur pour visualiser les séparations des éléments de la partie haute et l'environnement externe au lanceur au moment du décollage.

11 août 2005 : Ariane 5 Générique

Thaicom 4 (Ipstar), le plus gros satellite de télécommunications jamais construit et lancé au monde, dont la masse au décollage était supérieure à 6,5 tonnes. Il a été construit par Space Systems/Loral, pour le compte de l'opérateur thaïlandais Shin Satellite Plc.

13 octobre 2005 : Ariane 5 Générique

- **Syracuse 3A**, satellite militaire de télécommunication, pour le compte d'Alcatel Alenia Space, maître d'œuvre du satellite et de la Délégation Générale à l'Armement (DGA). Le programme Syracuse 3 (SYstème de RAdioCommunication Utilisant un SatellitE) s'inscrit dans la continuité des services de télécommunications par satellites au profit des forces armées.
- *Galaxy 15*, satellite de télécommunications pour le compte de l'opérateur américain Panamsat.

16 novembre 2005 : Ariane 5 ECA

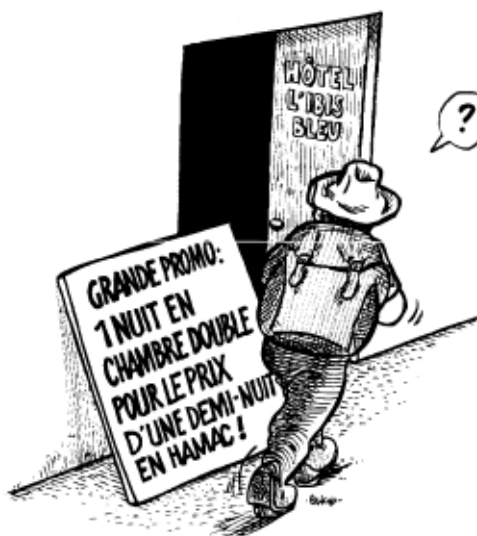
- **Spaceway F2**, satellite de télécommunications, développé par BOEING SATELLITE SYSTEM (BSS), pour la Société DIRECT TV.
- **Telkom 2**, satellite de communication, développé par Orbital Sciences Corporation (OSC), pour PT TELKOM Tbk, agence nationale des télécommunications indonésiennes (téléphonie, transmission d'images et de données). La performance demandée au lanceur était de 9,1150 tonnes, dont 8,095 tonnes de charges utiles.

21 décembre 2005 : Ariane 5 Générique

- **Insat 4A**, satellite de télécommunications pour l'Agence Spatiale Indienne (ISRO). Conçu, assemblé et intégré par l'ISRO (ISRO) en Inde.
- **MSG-2**, satellite de météorologie pour l'organisation européenne EUMETSAT. MSG 2 (Meteosat Second Generation) fait partie d'un programme européen de quatre satellites géostationnaires d'observation et de détection météorologiques. Construit sous maîtrise d'œuvre d'Alcatel Alenia Space. Capable de transmettre des images toutes les quinze minutes, le satellite assure la continuité des services en mettant à la disposition des météorologues un outil puissant de détection et de prévision des événements météorologiques en Europe et dans les régions avoisinantes.



Sursaut de la fréquentation hôtelière en 2005



En 2005, la fréquentation des hôtels en Guyane a connu un léger rebond après une année 2004 particulièrement morose. La hausse est de 4 points, ce qui situe le niveau de fréquentation au dessus de celui de 2003.

Globalement, le taux de fréquentation des hôtels de Guyane a augmenté en 2005. Cependant, l'analyse des zones révèle des disparités. Si la zone de l'île de Cayenne est stable par rapport à l'année 2004, la zone «Saint Laurent - Saint Georges» perd six points de fréquentation, au profit de «Kourou - Sinnamary en gagne dix». «Kourou - Sinnamary» augmente de 10 points et atteint 40% de taux d'occupation, contre 30% l'année passée. «Saint Laurent - Saint Georges» passe sous la barre des 50% de fréquentation sur l'année. Le début d'année y a été particulièrement difficile et les troisième et quatrième trimestres sont plus encourageants. Cette tendance reste à confirmer. Ce sursaut de fin d'année est général. Les trois lancements d'Ariane, au dernier trimestre ont permis d'aug-

menter le nombre de touristes en Guyane.

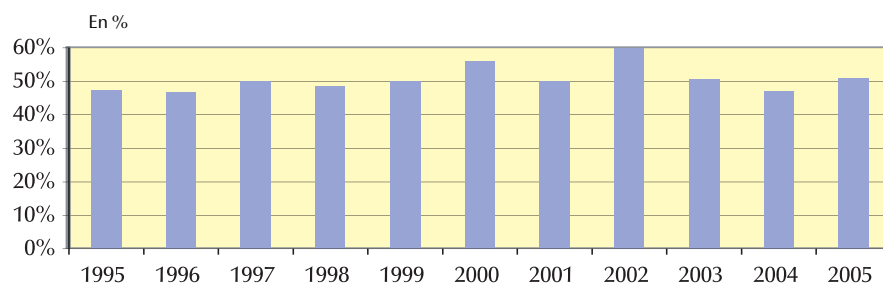
Les catégories d'hôtels ont aussi des évolutions différentes : les «3 étoiles» ont eu la plus forte hausse de fréquentation (+6,7 points par rapport à 2004). La fréquentation des non classés est légèrement supérieure et les «1 ou 2 étoiles» ont perdu beaucoup de clientèle (-11,7 points).

«Kourou - Sinnamary» reprend sa première place pour le tourisme d'affaires, talonnée par l'île de Cayenne. Le tourisme d'affaires a cette année été au plus haut au cours du deuxième trimestre alors qu'il est, d'habitude, plus sensible à l'activité du centre spatial.

Marie-Lucette Joseph
Sophie Planson

Légère reprise

Taux d'occupation des chambres en Guyane



Source : Insee - enquête fréquentation hôtelière



Forte croissance de la population active

Le nombre d'emplois est en hausse et la demande d'emploi stagne. Mais les emplois sont précaires et le chômage touche plus de la moitié des jeunes. Alors que les effets escomptés des nouvelles politiques publiques pour l'emploi ne seront sensibles qu'en 2006.

La croissance démographique de la Guyane est la plus forte de toutes les régions françaises et la population en âge de travailler suit cette tendance. En 2005 et à l'inverse des années précédentes, la population active s'accroît (+3%). Entre 2004 et 2005, la population active a augmenté deux fois plus vite qu'entre 2001 et 2004.

Le nombre d'emplois est en forte hausse (+5%), surtout dans les emplois salariés. Les emplois occasionnels progressent de 19% et le temps partiel de 8%. Le taux d'emploi à temps partiel atteint les 10%, ce sont les jeunes de moins de 25 ans et les femmes qui l'utilisent le

plus avec des taux d'emploi à temps partiel de respectivement 22% et 15%, sachant que les 3/4 des personnes travaillant à temps partiel le subissent et souhaiteraient travailler davantage.

Si le nombre d'actifs occupés a augmenté, le nombre de chômeurs au sens du BIT est également en hausse de 4% entre 2004 et 2005, hausse deux fois moindre qu'en 2003 / 2004. Les plus touchés sont les jeunes de moins de 25 ans dont le taux de chômage atteint 52 % en juin 2005. La demande d'emploi en fin de mois auprès de l'ANPE (DEFM) enregistrait une hausse annuel-

Hausse de la population active en 2005

Les principales catégories de population de plus de 15 ans

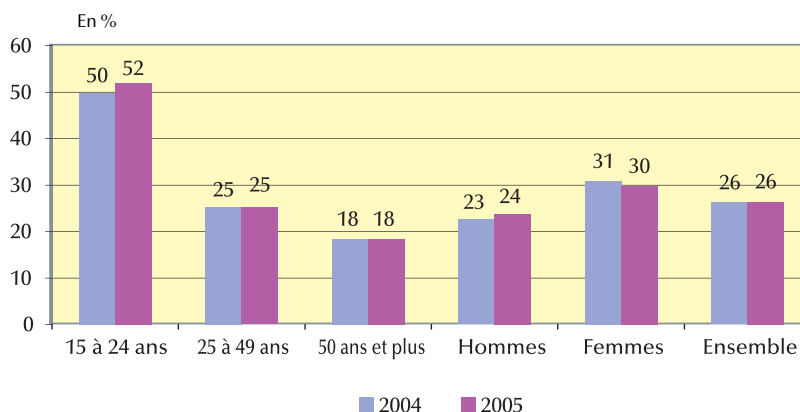
En nombre et %

	2004	2005	Évolution
Inactifs	46157	47571	3,1%
Actifs	58011	60012	3,4%
dont actifs occupés	42777	44136	3,2%
dont salariés	35655	37519	5,2%
dont non-salariés	6383	6609	3,5%
dont chômeurs BIT	15234	15876	4,2%

Source : Enquête Emploi 2005, Insee

Une situation préoccupante pour les jeunes

Taux de chômage selon la tranche d'âge en Guyane



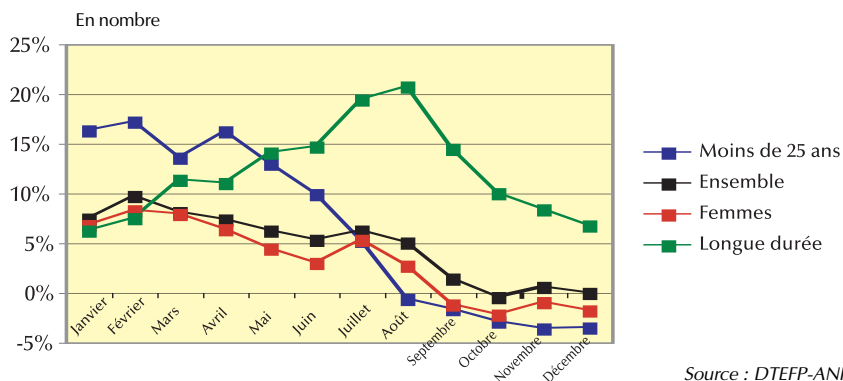


le de +5% entre juin 2004 et juin 2005 pour les demandeurs d'emploi de catégorie 1 et une évolution nettement plus défavorable pour les jeunes de moins de 25 ans avec +9%.

L'écart entre les évolutions du chômage au sens du BIT et de la DEFM1 (+4,2% contre +5,2% en juin 2005) s'explique par le fait qu'une partie des chômeurs ne passent pas par l'ANPE pour rechercher un emploi². Mais même si elles répondent à des critères différents, les deux mesures de chômage sont cohérentes à la fois en terme d'évolution et de structure. Sur l'année 2005, l'évolution de la demande d'emploi a connu deux temps : d'abord, une forte hausse jusqu'à août où le nombre de demandeurs d'emploi a atteint 13 837, soit le maximum jamais observé en Guyane et ensuite un reflux très important puisque le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 9% en quatre mois pour s'établir à 12 610 en décembre.

Entre le début et la fin de l'année 2005, l'augmentation en glissement annuel de près de 10 % (en février) devient une quasi stabilisation pour les mois d'octobre et de décembre. La Guyane a connu une période de très forte dégradation de la demande d'emploi qui avait commencé à la mi-2004 mais qui semble s'être interrompue en août 2005. Parmi les différentes catégories de demandeurs d'emploi, ce sont les chômeurs de longue durée qui ont le plus souffert au cours de l'année 2005. Leur nombre a augmenté de 7% entre fin 2004 et fin 2005 mais surtout leur part dans la demande d'emploi totale est passée de 32% à 35%, signe d'une dégradation relative de leur situation. Le début de l'année 2005 avait laissé craindre une année difficile pour les jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, dans le prolongement d'une année 2004 très difficile. Mais la hausse du début de l'année a été complètement effacée par la baisse de fin d'année. Ainsi, leur nombre en décembre 2005 est inférieur de 3,5% à celui de décembre 2004 et leur part dans la demande d'emploi s'est réduite, passant de plus 16 % à plus de 15%

Stabilisation de la demande d'emploi fin 2005 Évolution annuelle de la demande d'emploi en Guyane



Source : DTEFP-ANPE

Toujours les CES Offres d'emploi enregistrées à l'ANPE en 2005 pour les principales mesures des politiques publiques

En nombre	2004	2005
Contrat d'apprentissage	183	102
Contrat emploi solidarité	1 313	1 049
Contrat emploi consolidé	129	164
Contrat d'insertion par l'activité	945	444
Contrat d'accès à l'emploi	183	155
Contrat Insertion économique	88	102
Total contrats aidés	2 993	2 493

Source : DTEFP-ANPE

L'évolution contrastée de la demande d'emploi en 2005, forte hausse suivie d'une forte baisse, est, en partie, due au déficit d'emplois aidés offerts par les politiques publiques. Le début de l'année 2005 a en effet été le moment de la mise en place du plan de cohésion sociale (PCS) avec l'abandon et la création d'un certain nombre de mesures. Le déficit d'offres a surtout concerné le début de l'année mais n'a pu être compensé en fin d'année. Ainsi en 2005, le nombre d'offres de contrats aidés a atteint 2 493 contre 2 993 en 2004 et 3 098 en 2003. Les principales mesures du PCS telles le contrat d'avenir ou le contrat d'accompagnement à l'emploi n'ont atteint leur vitesse

de croisière qu'en toute fin d'année et ne donneront leur pleine mesure qu'en 2006. Ce sont de nouveau les contrats emploi solidarité (CES), les contrats d'insertion par l'activité (CIA) et les contrats emploi consolidé (CEC) qui ont constitué les principales mesures d'aide à l'emploi au cours de l'année 2005, avec respectivement 1 049 444 et 149 offres enregistrées. En revanche le nombre de contrats normaux s'est maintenu à un niveau relativement élevé, avec 3 191 offres en 2005 contre 3 251 en 2004 et 2856 en 2003. Ce chiffre est d'autant plus satisfaisant que l'ANPE a perdu le monopole sur les offres d'emploi au profit notamment des agences d'intérim.

Rémi Charrier
DTEFP de Guyane

² - Ainsi, seuls 75% des chômeurs au sens du BIT sont inscrits à l'ANPE. À l'inverse, un certain nombre d'inscrits à l'ANPE ne sont pas chômeurs au sens du BIT : par exemple une personne qui obtient un emploi occasionnel ou un temps partiel continue à figurer à la DEFM1 dans le but de chercher un emploi à durée indéterminée et à temps complet mais n'est pas chômeuse au sens du BIT. De même, parmi les inscrits à l'ANPE, on sait que 362 d'entre eux ont travaillé au moins une heure, ce qui les exclut du chômage au sens du BIT



Les familles, premières bénéficiaires des aides de la Caf

La première mission de la Caf est de verser des prestations pour aider les familles à assumer les charges financières engendrées par l'éducation des enfants. A ce titre, en Guyane, 27 886 allocataires avec enfants ont bénéficié de prestations familiales en 2005.

Près de 67 000 enfants ouvrent droit aux prestations en Guyane. C'est 5% de plus qu'en 2004. Les aides de la Caisse d'Allocations Familiales accompagnent les familles à chaque étape : la naissance, la garde, la scolarité et l'entretien des enfants.

La petite enfance

Avant la naissance (ou lors de l'adoption), une aide est versée pour aider les familles à accueillir un nouvel enfant. Après la naissance, sous condition de ressources les familles peuvent bénéficier d'une allocation mensuelle jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 3 ans. En 2005, 9 617 allocataires en bénéficient.

Plusieurs prestations servies par la Caf sont destinées à soutenir les ménages qui doivent assumer des frais de garde. Ainsi, 197 familles voient tout ou une

partie des cotisations sociales liées à l'emploi d'une assistante maternelle agréée ou d'une garde à domicile prise en charge par la Caf ainsi qu'une partie de la rémunération. La Caf accompagne également les parents désireux de cesser ou de réduire leur activité professionnelle pour élever leurs jeunes enfants. 382 allocataires perçoivent ce type de prestation en 2005, dont 86% pour une cessation totale d'activité.

L'entretien des enfants

Les allocations familiales sont les aides les plus distribuées car elles ne sont pas soumises à conditions de ressources. De plus, dans les Dom, elles sont servies dès le premier enfant. En 2005, 24 026 familles en ont bénéficié, soit 2 allocataires sur 3. Afin de s'ajuster aux besoins, pour les enfants qui atteignent l'âge de 11 ou

Définitions :

Couverture de la Caf :

Pour ouvrir droit aux prestations de la Caf il faut résider légalement et de manière permanente sur le territoire français. Dans les Dom, la Caf ne sert l'ensemble des prestations légales qu'aux personnes relevant du régime général ou agricole, quelle que soit leur situation familiale. Les fonctionnaires de l'Etat (actifs ou retraités) ainsi que les agents titulaires des collectivités locales et territoriales en activité n'entrent dans son champ de compétence que pour ce qui concerne l'aide au logement familiale, la prime de déménagement, l'Allocation de Garde d'Enfant à Domicile, l'Aide à la Famille pour l'Emploi d'une Assistante Maternelle Agréée et la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (Paje). Les agents de la fonction publique hospitalière en activité ainsi que les familles relevant des régimes spéciaux bénéficient uniquement de la Paje.

Enfants à charge :

Un enfant est considéré «à charge» si l'allocataire assure financièrement son entretien (nourriture, logement, habillement) de façon effective et permanente et qu'il assume, à son égard, une responsabilité affective et éducative. Il peut s'agir d'un enfant légitime, naturel, reconnu ou non, adopté ou recueilli mais aussi de frère, sœur, neveu ou nièce.

Allocation de rentrée scolaire :

Pour les enfants de 16 à 18 ans, la scolarité n'étant plus obligatoire, l'Ars est versée sur production d'un certificat de scolarité.



16 ans à l'exception de l'aîné d'une famille de deux enfants. Enfin, pour les enfants entre 3 et 5 ans, le complément familial peut être versé sous condition de ressources.

Pour compenser en partie les frais de scolarité, les familles les plus modestes perçoivent l'Allocation de rentrée scolaire pour les enfants de 6 à 18 ans. En 2005, ce sont plus de 15 000 familles qui ont perçu cette aide, au bénéfice

de 31 370 enfants.

La monoparentalité

Pour les personnes sans ressources qui élèvent seules un ou plusieurs enfants, la Caf peut verser l'allocation de parent isolé, qui garantit un revenu minimal. 3 491 allocataires touchent cette prestation, dont 1 % d'hommes.

Enfin, 8 103 allocataires bénéficient de

l'allocation de soutien familial : cette prestation est versée aux personnes qui élèvent un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents..

Lucie Lebrun
Caisse d'Allocations Familiales
de la Guyane

15 000 bénéficiaire de l'allocations de rentrée scolaire

Nombre de bénéficiaires de prestations liées à l'enfant au 31/12/2005

Million d'euros et nombre

	Bénéficiaires
Naissance jeune enfant	30,1
Paje - Allocation de base	7 228
Allocation pour jeune enfant	2 389
Paje - complément de libre choix d'activité	270
Allocation parentale d'éducation	112
Paje - Complément de libre choix du mode de garde	120
Allocation de garde d'enfant à domicile	5
Aide pour emploi d'une assistante maternelle agréée	72
Entretien des enfants	83,8
Allocations familiales	24 026
Majoration + 11 ans	8 923
Majoration + 16 ans	4 931
Complément familial	3 775
Allocation de rentrée scolaire	15 367
Monoparentalité	29,6
Allocation de parent isolé	3 491
Allocation de soutien familial	8 103

Source : Caf de la Guyane

Depuis le 1^{er} Janvier 2004

Pour les enfants nés depuis le 1^{er} janvier 2004, les différentes composante de la Paje (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) remplacent l'Allocation pour jeune enfant, l'Allocation parentale d'éducation, l'Allocation de garde d'enfant à domicile et Aide pour emploi d'une assistante maternelle.

Pour les enfants nés avant le 1^{er} janvier 2004, les anciennes prestations sont versées jusqu'à leur terme, soit au maximum jusqu'aux 6 ans de l'enfant.



Une croissance démographique toujours forte

Presque 200 000 habitants dans la plus vaste des régions françaises, la croissance démographique continue sur un rythme soutenu, portée par un nombre de naissances jamais atteint et un solde migratoire toujours positif. Si la structure de la population varie peu, les effectifs augmentent pour chaque classe d'âge, les jeunes, les actifs et les seniors.

Au premier janvier 2006, la population guyanaise est estimée à 197 000 habitants, soit presque 7 000 habitants de plus qu'en 2005. Le taux de croissance avoisine les 3,5%, comme les années précédentes. Il reste le plus élevé des régions françaises et se classe parmi les premiers mondiaux. La majeure partie de cette croissance est assurée par le solde naturel (excédent des naissances sur les décès), et dans une proportion plus faible par le solde migratoire.

En 2005, le nombre de naissances bat tout les records : 6 000 naissances domiciliées en Guyane. La baisse constatée en 2004 est largement compensée par les naissances en 2005.

Le taux de natalité s'accroît du fait de cet excédent de naissances et retrouve son niveau de la fin des années 1990, soit 30,9 pour mille, contre 12,9 en

moyenne nationale. Le nombre d'enfants par femme reste stable à 4,0 et est toujours le plus élevé de France.

Première pour la croissance démographique et le taux de fécondité, la Guyane l'est aussi pour son taux de mortalité qui est le plus faible des régions françaises (4,0 pour mille, contre 8,6). La jeunesse de la population explique ce résultat. Cependant, même si leur proportion dans la population reste faible au regard de la structure de la population française, le nombre de seniors augmente de façon continue.

Sophie Planson

Une année record pour les naissances

En nombre et %

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Naissances	Décès	Solde naturel	Variation totale	Taux de natalité	Taux de mortalité
1960	31 600	1 026	451	575	600	32,2%	14,1%
1970	48 247	1 584	385	1 199	1 835	32,2%	7,8%
1980	67 257	1 937	457	1 480	2 466	28,3%	6,7%
1990	113 351	3 606	594	3 012	3 976	31,3%	5,2%
1991	117 327	3 922	583	3 339	4 142	32,8%	4,9%
1992	121 469	4 045	568	3 477	4 317	32,7%	4,6%
1993	125 786	4 113	578	3 535	4 496	32,1%	4,5%
1994	130 282	4 235	625	3 610	4 686	31,9%	4,7%
1995	134 968	4 264	548	3 716	4 880	31,0%	4,0%
1996	139 848	4 367	544	3 823	5 089	30,7%	3,8%
1997	144 937	4 453	568	3 885	5 305	30,2%	3,8%
1998	150 242	4 696	614	4 082	5 518	30,7%	4,0%
1999	155 760	4 907	648	4 259	5 368	31,0%	4,1%
2000(p)	161 128	5 149	634	4 515	5 702	31,4%	3,9%
2001(p)	166 671	5 137	678	4 459	5 675	30,3%	4,0%
2002(p)	172 415	5 276	665	4 611	5 842	30,1%	3,8%
2003(p)	178 347	5 553	692	4 861	6 104	30,6%	3,8%
2004(p)	184 489	5 312	719	4 562	5 826	28,4%	4,0%
2005(p)	190 842	5 998	750	5 248	6 200	30,9%	4,0%
2006(p)	197 000						

(p) Données provisoires

Source : INSEE - Eat Civil

1 - Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.



Vous trouverez l'ensemble des publications électroniques de l'Insee Guyane en suivant ce lien : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/publi/accueil_publi.htm

- Chercher
- Carte du site régional
- Liens régionaux
- Faire aux questions
- Aide

Guyane

[Primer](#) [Catalogue](#)
[Comptes clients](#) [Recommander](#) [Acheter](#)

L'Insee en Guyane - Les Publications

Les collections de l'Insee Guyane (publications électroniques)

antiane

[AntianeEco, la revue économique et sociale des Antilles-Guyane](#)

Depuis 1986, chaque trimestre, analyses et commentaires des dernières données en matière économique et sociale.

PREMIERS RESULTATS

[Les "4-pages" des premiers résultats](#)

Enquête Emploi, Enquête Annuelle d'Entreprise, Recensement de la population, Création d'entreprise, Enquête de fréquentation touristique, Enquête sur les flux touristiques...

Les Cahiers Antilles-Guyane

[Les Cahiers Antilles-Guyane](#)

Le bilan démographique des Antilles-Guyane de 1998 à 2004, L'Enquête Budget de Famille en 2001, L'espace des Caraïbes : Structures et enjeux économiques au début des années 2000, Projections de population aux Antilles-Guyane à l'horizon 2030.

L'INDICE DES PRIX

[Le "4-cadres" des indices des prix à la consommation](#)

Découvrez la dernière publication en ligne : «Le bilan démographique des Antilles-Guyane de 1998 à 2004». Vous y trouverez textes et données téléchargeables en PDF et Excel.
http://www.auteurs.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/publi/CAG_bilanDemoAG_chap11.html

Les Cahiers Antilles-Guyane

BILAN DÉMOGRAPHIQUE DES ANTILLES-GUYANE DE 1998 A 2004

Sommaire

Population

Natalité et fécondité

- Généralités
- Définitions
- Graphiques html
- Tableaux html
- Tableaux excel
- Fichiers pdf (41 ko)

Mortalité

Nuptialité et reconnaissances internationales

Directeur de la publication : Daniel Huart
 Rédactrice en chef : Elisabeth Lauriel
 Webmestre : Maud Machecler

• Natalité et fécondité

Les Départements Français d'Amérique (DFA) sont parmi les plus dynamiques de France pour la natalité et la fécondité

Avec 7 273 naissances en 2004, la Guadeloupe se maintient à un taux de natalité bien au-dessus du taux de la France métropolitaine (18,2 pour mille contre 12,8). L'indicateur conjoncturel de fécondité se situe à 2,3 enfants par femme en 2004, au-dessus du taux de renouvellement des générations. La vie féconde est un peu plus étendue que pour la France métropolitaine. L'âge moyen des mères à la naissance est légèrement inférieur à celui des mères en France métropolitaine : 29,3 ans contre 29,6 ans. On observe un faible nombre de naissances très précoces (mères âgées de 10 à 14 ans) qui représentent 0,2% des naissances.

La Martinique a un taux de natalité légèrement supérieur à celui de la France métropolitaine : 13,3 pour mille contre 12,8 pour mille, ce qui représente 5 255 naissances pour l'année 2004. L'indicateur conjoncturel de fécondité se situe à 1,9 enfants par femme, exactement le taux métropolitain. Il est inférieur au seuil de renouvellement des générations (2,1). La vie féconde des martiniquaises est de la même amplitude qu'en Guadeloupe, et l'âge moyen des mères y est équivalent : 29,4 ans. Les naissances très précoces sont très peu nombreuses : 9 naissances en 2004.

La Guyane a le taux de natalité le plus élevé de toutes les régions françaises : 28,3 pour mille, 5 312 naissances en 2004. L'indicateur conjoncturel de fécondité est élevé : 3,7 enfants par femme. La vie féconde est plus étendue que pour les autres régions, et l'âge moyen des mères inférieur de 2 ans à celui des mères métropolitaines. Les naissances très précoces (56 en 2004) représentent 1% des naissances.

Sophie Planson

Zones Urbaines Sensibles de Guyane : des évolutions contrastées

Les zones urbaines sensibles (ZUS) ont été délimitées par les pouvoirs publics dans le cadre du pacte de relance pour la ville de 1996. Quatre zones urbaines sensibles ont été créées en Guyane, 18 pour les trois départements de Guadeloupe, Martinique et Guyane.

En Guyane, elles ont une croissance démographique relativement faible. Le niveau de formation des habitants leur rend difficile l'accès à l'emploi sur un marché du travail dégradé...

**Cette brochure est disponible à l'Insee,
service régional de Guyane, de Guadeloupe et de Martinique.**

Et en ligne, à l'adresse :

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/publi/ZUS_gy.pdf



RÉDACTION

Directeur de la publication : D. Huart

Comité de rédaction :

- Rédactrice en chef : É. Lauret
- Relecture : J-P. Bachelart, D. Diman
J. Harnois, V. Hecquet, D. Huart, S. Celeste
- Membres : E. Durieux, D. Génix, S. Trainel
- Fabrication : PRIM

MONTAGE IMPRESSION

PRIM

ISSN : 0987-4216

COMMISSION PARITAIRE : 2082 AD

Dépôt légal : Septembre 2006

EN COUVERTURE

Maquette : Chantal Mandret

Photo : INSEE

ABONNEMENT

REVUE TRIMESTRIELLE

Tarif en vigueur à compter du 01.01.2006

Prix au n° : 5,5€

ABONNEMENT :

20 € France (y.c. DOM)

23 € Étranger

Paiement par chèque à l'ordre du

Régisseur des recettes de l'INSEE

ANTIANE-ÉCO est disponible en kiosques et librairies

DIFFUSION

DIRAG :

41, rue Bébian
B.P. 300
97158 Pointe-à-Pitre
Cedex

Tél. 05.90.21.47.00

www.insee.fr/guadeloupe

S.R. GUADELOUPE :

Rue des Bougainvilliers
B.P. 96
97102 Basse-Terre
Cedex

Tél. 05.90.99.36.70

www.insee.fr/guadeloupe

S.R. MARTINIQUE :

Centre Delgrès
Les Hauts de Dillon
B.P. 641
97262 Fort-de-France
Cedex

Tél. 05.96.60.73.60

www.insee.fr/martinique

S.R. GUYANE :

Avenue Pasteur
B.P. 6017
97306 Cayenne Cedex

Tél. 05.94.29.73.02

www.insee.fr/guyane

antillane^{éco}

la revue économique et sociale des antilles guyane



ISSN 1771-2110 (print) / ISSN 1771-2128 (online)

NO 05 - 5 OCTOBRE 2006



INSEE
ANTILLES-GUYANE

